



en attendant le jugement je ne peux pas voir mes enfants

Par **ALEA1982**, le **29/02/2012 à 16:44**

bonjour maître je suis papa d'un fils de 2ANS ET DEMI ET UNE FILLE AGée de 9mois en attendant le jugement cela fait déjà un mois qu'on m'empêche visite a mes enfants j'ai l'impression de devenir fou à me demander ce que mon fils peut bien pensé si je l'ai abandonné qu'est ce que je peux faire mon ex est très manipulatrice et cherche à me faire passer pour un père violent dépôt de plainte la police ma dit qu'il l'avais cerné et m'on déconseillé d'allé voir mes enfants chez mon beau père qui soutient sa fille même en sachant et me prévenant de sa méchanceté enfin je suis perdu j'ai payé 800 euro un avocat qui ne me donne pu signe de vie qui m'avais dit de ne pas bougé que tou ce qu'elle ferait ce retournerais contre elle mais cela fait un mois que moi et mes enfants ne nous somme pas vu merci de votre réponse

Par **Louxor_91**, le **29/02/2012 à 16:48**

même si c'est dur il faut être patient dans ce genre de situation. Elles ne se dénouent pas en un mois... On sait quand ça commence mais rarement quand c'est fini ! Surtout que vos enfants sont en bas age !